

Dans la lueur du de la

16

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

RENCONTRE AVEC JOANY HAPAITAHAA, HISTORIENNE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE,
ET ROBERT VECCELLA, ARCHÉOLOGUE ET RESPONSABLE DE L'ANTENNE DU GRAN* EN POLYNÉSIE.



© I. BERTAUX

phare pointe vénus

Il mesure 32,85 mètres de hauteur, est de couleur blanche et marron, date de 1867, est situé à Mahina et permet aux pêcheurs de retrouver la terre en pleine nuit... Vous avez deviné ? Il s'agit bien sûr du phare de la pointe Vénus ! Zoom sur l'emblème incontournable d'une des plus belles plages de la côte est de Tahiti.

Dans l'Antiquité déjà et à l'instar du célèbre phare d'Alexandrie, les navigateurs utilisaient les phares pour se repérer mais aussi se diriger en pleine mer. Celui de la pointe Vénus balise le nord de Tahiti et jalonne la célèbre baie de Matavai. Ceci pour l'aspect purement pratique. Car un phare et particulièrement celui-ci, peut être également regardé comme un monument historique, une œuvre ayant su résister aux affres du temps et qui peut nous éclairer sur notre passé. Pourquoi le phare de la pointe Vénus a-t-il été érigé à cet endroit précis, en quels matériaux a-t-il été construit, par qui ?

La baie de Matavai fut le lieu de mouillage de nombreux navigateurs, dont Wallis et Cook. La pointe Vénus doit d'ailleurs son nom au souvenir de la mission du capitaine Cook en 1769, dont le but était l'observation de la planète Vénus. Mais le phare, lui, a été construit en 1867 - il est même toujours en activité et complètement automatisé. La construction a été réalisée par les ouvriers mangaréviens, qui, au 19^{ème} siècle, étaient les seuls à savoir construire des édifices en pierre de taille, encadrés par les pères - en l'occurrence, le père Gilbert Soulié - et les frères de Picpus. Après la construction houleuse de la cathédrale de Papeete débuté en 1855, ces mêmes ouvriers érigent, douze ans plus tard, le phare de la pointe Vénus, avec des pierres provenant des exploitations de grès de sable de l'archipel des Gambier. C'est le Comte Emile de la Roncière, « commandant commissaire impérial » sous le règne de la reine Pomare IV, qui

avait ordonné la construction de cet ouvrage. La personne qui l'a conçue est le père de Louis Robert Stevenson, grande famille d'ingénieur en optique pour les phares.

Monument historique à plusieurs titres, élément de notre patrimoine culturel matériel, le phare de la pointe Vénus - premier phare du Pacifique Sud ! - est aujourd'hui protégé et entretenu par le Service des Phares et Balises de la Direction de l'Équipement. Après avoir repeint la façade du phare l'an dernier, c'est désormais l'intérieur de celui-ci, avec ses 365 marches, qui est en cours de rénovation.

Fermé au grand public pour des raisons de sécurité, il faut, pour le visiter, demander une autorisation spéciale au Service des Phares et Balises.

On se contentera donc d'admirer l'unique phare de Tahiti se dresser fièrement aux côtés des immenses cocotiers qui se balancent autour... ♦



LE PHARE DE LA POINTE VÉNUS EN BREF

- Construit en 1867
- 32,85 mètres de haut
- 7 étages
- 365 marches
- Premier phare du Pacifique Sud et unique phare de Tahiti

SERVICE DES PHARES ET BALISES

- Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 15h
- Tél : 50 60 90

* GRAN : Groupe de Recherche en Archéologie navale.
Le GRAN est voué à l'archéologie sous-marine, l'histoire et le patrimoine culturel maritimes.